Conseil d'administration du 26 septembre Le CMN changerait-il de ministère de tutelle ?

A ceux qui se poseraient la question existentielle de quelle peut bien être la différence entre un CTP (comité technique paritaire) et un CA (conseil d'administration) et bien, cela se situe très certainement dans le traitement fait à ceux qui y siègent...

Ô surprise! Nouvelle disposition de la table (mais ça on y avait eu aussi droit lors des CTP) mais surtout accueil avec du café (ce qui n'aura pas empêché certains baillements...) et cadeaux-gadgets sur la table (stylos et marque-pages CMN, petits sacs Monuments Jeu d'Enfants...).

C'est très certainement la seule décision politique prise par notre nouvelle présidente! Discours introductif pour présenter une vision politique présente et future pour l'établissement? Circulez, y'a rien à voir et à entendre! Toujours pas de lettre de mission de la Ministre à l'attention de Madame Lemesle... On a donc un capitaine de navire depuis près de cinq mois mais sans aucune destination ni gouvernail... on verra bien si le voyage se terminera sur les plages du Pérou pleines de promesses ou bien au milieu des 45èmes rugissants!

Nouveauté au procès-verbal du conseil d'administration, la déclaration CGT n'y est pas intégrée et figure en annexe! Peut-être que nos interventions seraient devenues avec la nouvelle présidence accessoires? Cela augure de bonnes choses...serions-nous, nous les représentants des personnels, devenus des administrateurs de seconde zone? Il est vrai que les costards-cravates et autres tailleurs ne font pas partie de notre panoplie... mais, après tout, l'essentiel est dans le fond et non dans la forme... A notre demande, notre intervention sera finalement intégrée au procès-verbal.

Chose heureuse, point qui n'a pas été évoqué en séance (mais pourquoi alors était-ce dans le dossier), on a pu lire dans des « power-point » intitulé « Destination France 2020° : le tourisme au cœur de notre croissance ».

On aurait pu croire un instant que le Centre des monuments nationaux avait changé de ministère de tutelle passant ainsi de la culture à celui du tourisme. Mais peut-être n'est-ce qu'un sentiment de nostalgie de Madame Lemesle du temps où elle travaillait avec Luc Chatel...

On peut ainsi y lire qu'il faut conquérir des segments de croissance (seniors, Chine...), augmenter la dépense par touriste, fédérer, mobiliser et mettre le tourisme au cœur des priorités de tous... si Madame Lemesle n'a pas encore une vision culturelle des monuments, nous savons désormais qu'elle en a une vision touristique...

Décision modificative n°2

La DM2 est l'actualisation du budget primitif 2008 voté il y a bientôt un an et pour lequel nous avions voté contre. Dans la même continuité, nous avons voté contre.

A fortiori lorsque l'on constate que les seules augmentations salariales sont celles accordées après des mouvements de grève et qui sont néanmoins loin du compte pour la perte de pouvoir d'achat depuis de nombreuses années (augmentation salariale seulement à hauteur de 0,5% au mois de mars dernier et 0,3% au 1^{er} octobre). Sans compter que n'apparaît aucune revalorisation du taux horaire des conférenciers qui n'en ont vu aucune depuis 1996!

Si le CMN a pu constater une hausse de la fréquentation des monuments lors du 1^{er} semestre, il s'émeut d'un fléchissement depuis l'été. Cette hausse de fréquentation était concentrée sur les monuments qui ont expérimenté la gratuité du 1^{er} janvier au 30 juin. Mais il est clair, qu'entre pouvoir d'achat en berne, hausse phénoménale du prix de l'essence cet été et crise financière qui menace, la politique tarifaire de l'établissement restera de moins en moins accessible à nos concitoyens. Face à une société qui se paupérise, la Culture ne sera réservée qu'à une minorité de la Nation.

Par ailleurs, l'ambition culturelle semble toujours faire défaut puisque, quelques jours seulement avant ce conseil d'administration, on nous apprend, notamment au Mont Saint-Michel, que les vacations de conférenciers sont hachées menu, les réservations faites sont annulées, et on fait appel aux conférenciers de la région...alors qu'on a du personnel qualifié! Mais il semblerait, face à l'émotion

suscitée localement par quelques notables relayés par la presse, aurait changé la donne. Mais le compte n'y est pas. Madame Lemesle a encore une fois été alertée par les organisations syndicales sur les conférences au CMN, missions et métiers qui devraient pleinement être intégrés au sein de l'établissement, à défaut de l'être par le ministère de la Culture lui-même.

Vote

Pour : administration Contre : CGT et CFDT

Bail à ferme pour le château de Bouges

Un nouveau bail de fermage est voté pour une durée de 18 ans.

Vote

Pour : à l'unanimité

Subventions

The **Circa's come back**: on croyait en avoir terminé avec le CIRCA (centre international de recherche, de création et d'animation) qui a eu et aura très certainement encore la main mise sur la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon (transférée à la DMDTS direction de la musique, de la danse, du théâtre...) cet été.

Et bien non, nous avons eu le droit à un dernier chant du cygne avec le solde financier du décroisement des responsabilités entre le CMN et le CIRCA (différence entre les recettes du droit d'entrée et la masse salariale sur les sept premiers mois 2008).

Vote

Pour: administration et CFDT

Abstention: CGT

« Monuments, Culture et Loisirs », l'association du personnel francilien du CMN connaît une rallonge en raison du nombre de vacataires croissant qui viennent compenser la disparition de postes de titulaires (quoique les tours de Notre-Dame tentent à montrer que l'on peut renverser la donne...). Nous nous sommes abstenus car si nous sommes contre le système inégalitaire de cette association, nous sommes pour son extension à tous (ce qui s'est fait ces dernières années au bénéfice des vacataires) et non pour la mettre en difficulté.

Vote

Pour: administration et CFDT

Abstention: CGT

Deux autres subventions ont été votées, celle pour l'association « **Espaces** » au domaine de Saint-Cloud qui créée des emplois locaux d'intérêt général et, enfin, subvention à l'association « **La pellicule ensorcelée** » au palais du Tau qui produit et distribue toutes sortes de films (de bonnes mœurs tout de même...) et proposerait ainsi un nouveau rendez-vous au palais du Tau autour de projection de films anciens et contemporains.

Vote

Pour : à l'unanimité

Le conseil d'administration s'est terminé par une diffusion de diapos sur les évènements culturels qui se sont déroulés au CMN cette année, les acquisitions faites par l'établissement et la présentation de la Villa Cavrois (à Croix chez les Ch'tis). A l'heure du désengagement de l'Etat via la décentralisation, le CMN récupère ce site en piteux état après être passé d'acquéreurs privés au Conseil général du Nord. Cette remarque aurait pu être une intervention de la CGT mais non, c'est une personnalité qualifiée qui l'a bel et bien dénoncé. Il ne faudrait pas, en effet, que le rôle de l'Etat se limite à reprendre des sites (se furent également en leur temps le cas du cairn de Barnenez et l'abbaye de Charroux...) après de conséquents dégâts parfois irréversibles.

Par ailleurs, à quand, au sein de notre établissement, des témoignages de l'histoire sociale et non les seuls témoignages de l'aristocratie, de la bourgeoisie ou du pouvoir religieux.

Ainsi, en Ecosse, à New Lanark, un village est classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité tant pour sa valeur symbolique que pour son harmonie architecturale. Ce village fût fondé au siècle des Lumières sur un concept de vie sociale idéale. En 1785, furent implantées des filatures

qui dès 1799 faisaient vivre 2 000 personnes. En 1800, l'industriel Robert Owens reprit l'affaire et mit en application des théories de réformes sociales novatrices. Elles seront reprises plus tard par le parti travailliste et chartisme, un mouvement britannique d'émancipation ouvrière actif entre 1837 et 1848. C'est ainsi que les ouvriers pouvaient bénéficier d'un atelier d'apprentissage, d'une crèche, d'une cantine publique, d'une coopérative d'achat et d'une école obligatoire pour tous les enfants jusqu'à 10 ans. Son objectif était de combattre le paupérisme et de rendre les conditions d'existence des ouvriers un peu plus décentes. A quand des symboles aussi forts au CMN au-delà même de l'exposition qui eut lieu à Oiron où un immeuble a été dynamité et que l'artiste a été réutilisé pour en faire une allée...et réfléchir à ce que l'Histoire garde en mémoire...